

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

2. — SELLERIE.

N° 344.768

Omblet pour l'attelage des bœufs.

M. ALEXIS GUERINEAU résidant en France.

Demandé le 12 juillet 1904.

Délivré le 15 septembre 1904. — Publié le 12 novembre 1904.

La présente invention a pour objet un nouveau système d'omblet ou d'anneau de traction pour l'attelage des bœufs.

Le nouvel omblet est représenté en détails sur le dessin ci-joint :

La fig. 1 est une élévation de face de l'omblet;

La fig. 2 est une élévation latérale correspondante;

La fig. 3 est une élévation de l'âme de l'omblet;

La fig. 4 est une élévation avec arrachement partiel, montrant l'enveloppe pendant sa mise en place sur l'âme;

La fig. 5 est une coupe transversale suivant A-A de la fig. 1.

L'omblet se compose de deux éléments :

1° une âme constituée par un seul brin de rotin enroulé sur lui-même de façon à former de préférence un câble en sept brins *a*; 2° une enveloppe, simple ou double, par exemple en cuir de buffle vert et séché, présentant dans tous les cas une certaine souplesse. Audessus de la première enveloppe *b* mise en place au moyen d'une ligature *c* passant dans des trous *d* des bords, on peut, si l'on veut augmenter la résistance au frottement, placer une seconde enveloppe *e* (fig. 5). Dans ce

cas on dispose les jonctions des deux enveloppes respectivement à droite et à gauche de l'omblet.

Les avantages des omblets ainsi établis sont les suivants :

1° Une grande force de résistance procurée à la fois par l'âme en rotin et par les enveloppes;

2° Une souplesse suffisante pour lui permettre de prendre à l'usage la forme du timon et de l'autre pièce d'attelage qu'il réunit;

3° Une élasticité assez grande pour amortir les chocs violents;

4° Une grande durée due à l'inextensibilité de l'âme en rotin et à la grande résistance que l'enveloppe présente au frottement.

RÉSUMÉ.

45

Un omblet ou anneau de traction pour l'attelage des bœufs, composé d'une âme obtenue par un brin de rotin enroulé sur lui-même en forme de câble et autour de laquelle on dispose une enveloppe protectrice souple, simple ou double, en cuir de buffle vert ou autre.

ALEXIS GUERINEAU.

Par procuration :

Emile BERT.

Prix du fascicule : 1 franc.

Fig. 1

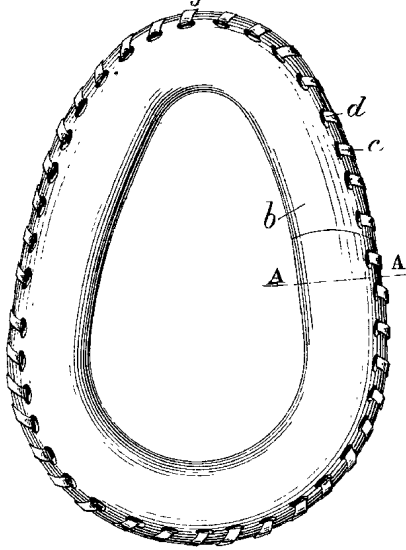


Fig. 2.

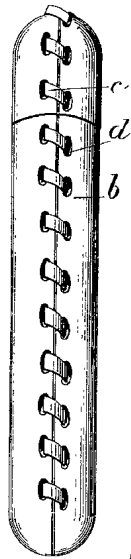


Fig. 3

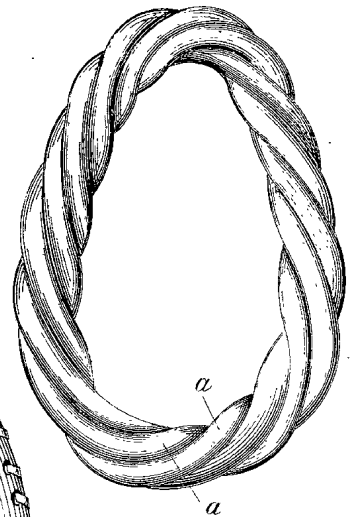


Fig. 4.

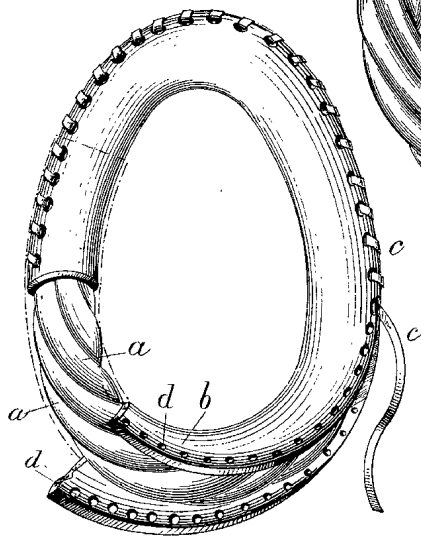


Fig. 5

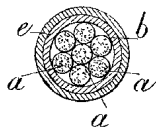


Fig. 1

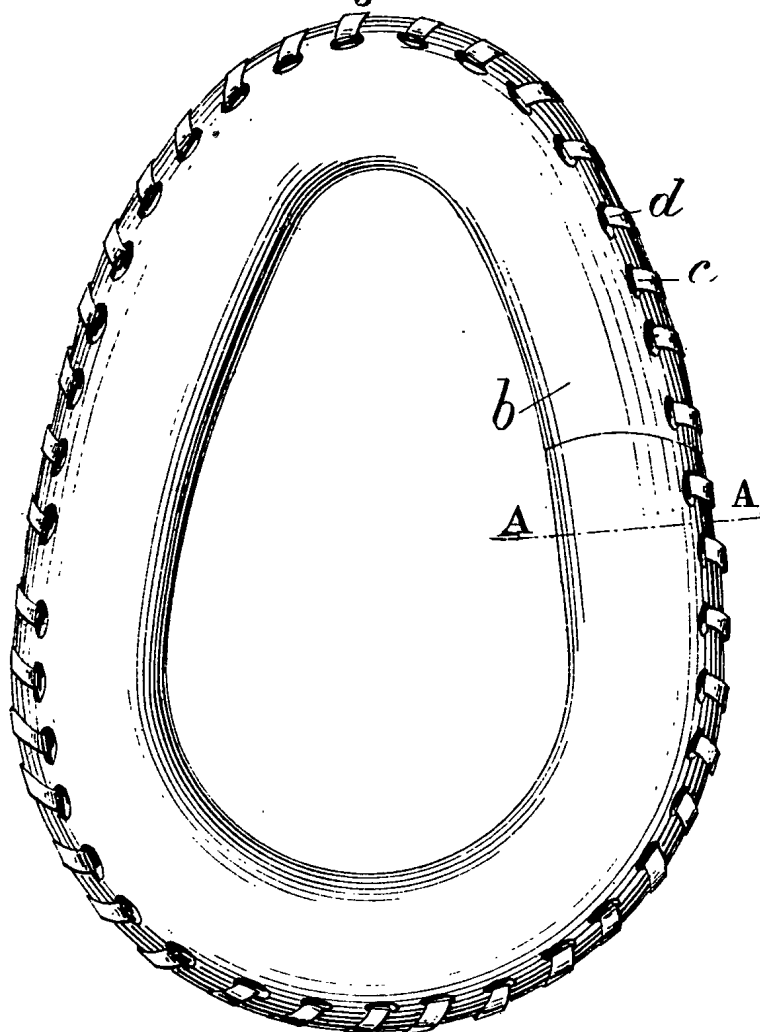


Fig. 2.

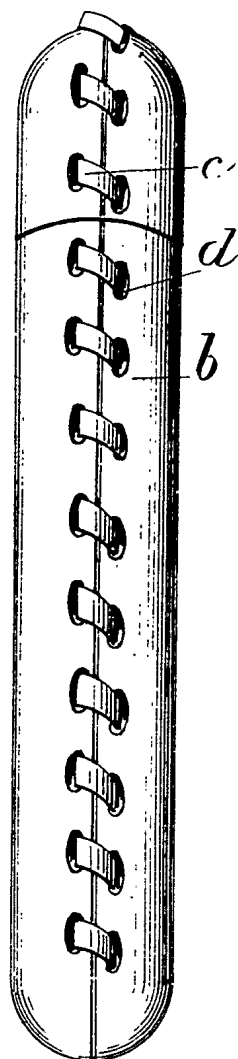


Fig. 4.

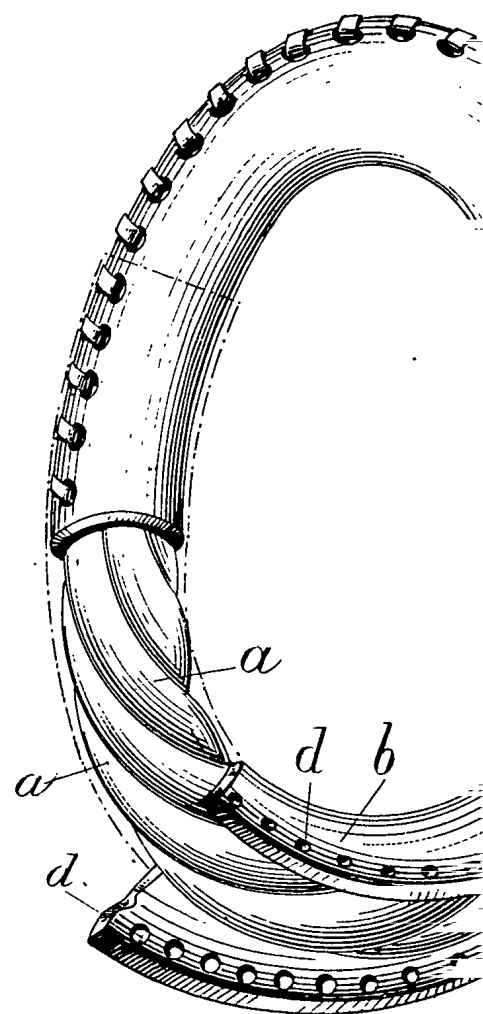
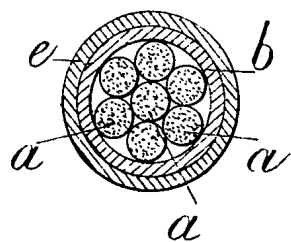


Fig. 5



*Fig. 3*

